osons le rail !

2 rue Jean Amade 66400 Céret

osonslerail@laposte.net



Compte Rendu du Conseil d'Administration d' « Osons le rail »

Céret le 27 février 2024, 18h salle de l'Union

Présent(e)s :

- BÉGUÉ Hervé, CASES Patrick, CHEVALIER Christine, CHEVALIER Christophe, LABELLE Thierry, LARRE Régis, STOEBER Pierre.
- Représentants d'associations, partis, OS,… : BAZIA Hervé (Bien Vivre en Vallespir), MOURICHON Dolorès (Citoyens des quartiers de Céret), GUERARD Alain (retraités CGT Cheminots), DOUTRES Henri (Union Locale CGT du Vallespir), POUS Jérôme (Vallespir Terres Vivantes), MAS Liliane (EELV vallée du Tech), DAVID Catherine (LFI).

Excusé(e)s : BARANOFF Brigitte, CORDIER Christian, HUET Yvon, MAJESTER Jacques, NOGUERES Dominique.

1. Retour sur l'initiative du 16 décembre

Le rassemblement s'est tenu avec une bonne participation, même si elle aurait pu être plus importante.

L'initiative qui a consisté en un rassemblement au pont de Céret avec banderole, invitation à signer notre pétition, distribution de tracts a reçu un très bon accueil du public et le relais médiatique a été satisfaisant. 11 adhésions y ont été réalisées.

2. Relance adhésions

- En 2023 : 71 adhésions individuelles et 10 adhésions de collectifs
- En 2024, nous sommes pour l'instant à 11 adhésions individuelles et 2 collectives

Il est donc important de faire une relance des adhésions tant individuelles que collectives. Un bulletin d'adhésion sera joint à ce compte rendu pour le renouvellement des adhérent(e)s 2023. Parmi les collectives, celles des Mairies sont importantes, notamment celle de Céret. Mais les autres seront à nouveau sollicitées, y compris sur le vote d'une délibération, en faisant jouer, éventuellement, l'influence du Conseil Départemental et du Conseil Régional, collectivités qui nous soutiennent.

3. Communication

Nous devons améliorer notre visibilité publique. Pour cela nous avons plusieurs leviers :

- Les réseaux sociaux (Facebook, Instagram …)
- Les relais associatifs
- L'affichage
- Les communications municipales (trop peu de Mairies se sont impliquées jusqu'à présent !)

4. Initiatives à venir

Le Bureau fera un calendrier des actions de terrain (Brouilla, Ortafa, Banyuls dels Aspres, gare routière de Perpignan ….), sans oublier les villes de Céret, Le Boulou et Elne qu'il sera nécessaire de refaire. Un projet sera envoyé aux adhérent(e)s pour s'inscrire dans ce plan de travail.

Un collectif « Rail66 » s'est relancé. Il rassemble associations, partis politiques, syndicats, usagers …. et a pour objectif la pérennisation et le développement du Service Public ferroviaire dans les Pyrénées Orientales avec la réouverture de lignes au trafic voyageur. Nous en sommes membres. Il s'agit de préparer un grand débat public sur le sujet du transport public et d'inciter à la cohérence entre les différents acteurs (trains, bus)

Rappelons que si la compétence « trains » est à la Région, celle des « voies » est à l'Etat.

Dans le cadre du projet d'extension des installations de la gare Fret du Boulou, certains (SNCF Réseau, maire du Boulou,…) mettent en avant ce projet de « développement » du fret ferroviaire pour s'opposer à la réouverture de la ligne au trafic voyageur. Pour l'association Osons le Rail, il n'y a aucune opposition à faire cohabiter ces 2 types de circulation.

Une expertise a été décidée par l'un des CSE (Comité Social et Économique) de la SNCF. D'après les éléments à notre connaissance différents scénarios seraient étudiés en fonction du statut des infrastructures (appartenance au Réseau Ferré National ou non, état du viaduc ferroviaire de Céret,…). Ces éléments techniques de l'expertise, mais également financiers et commerciaux, permettront à ce moment-là d'envisager la place de la gare.

5. **Bilan financier** (balance 2023 et prévisionnel 2024 en pièces jointes)

Le bilan financier 2023 est arrêté au 8 janvier 2024 et est présenté aux membres présent(e)s du Conseil d' Administration. Il est le reflet des décisions prises par le Conseil d'Administration et mises en œuvre par le bureau de l'association.

Recettes : elles s'élèvent à 1 457,16€. Ce sont principalement les cotisations (1 350€) qui alimentent cette rubrique. La vente des badges représente 107€).

Dépenses : elles représentent le somme de 994,59€. Les plus grosses dépenses sont la communication : tirage tracts, banderole, beach flag, achat badges (546€). Le second poste est les réceptions : CA, initiative du 16 décembre 2023 (208,33€).

Le bilan 2023 laisse onc apparaitre un excédent de 462,57€.

A partir des éléments précédents et des échanges lors de ce CA, **le budget prévisionnel 2024 est approuvé à l'unanimité** par les membres présent(e)s. Les principaux éléments sont le maintien du montant des cotisations ainsi que la demande de 2 subventions : une au Conseil Départemental (3 000€) et une seconde au Conseil Régional (2 500€). Cette décision doit permettre notamment une meilleure lisibilité de notre association en termes de communication extérieure.

6. Préparation de l'Assemblée Générale

Le Conseil d'Administration décide d'attendre le rendu de l'expertise avant d'organiser l'Assemblée Générale de l'association.

Le président Thierry LABELLE